



INFOLETTRE – Février 2023

Bonjour à vous toutes et tous,

De mon refuge hivernal à Venice en Floride, je vous écris cette première infolettre de l'année 2023. J'espère que les rubriques sauront vous interpeller, notamment le résumé de notre Assemblée générale en novembre dernier. Compte tenu du grand nombre d'informations que nous recevons sur nos divers écrans au quotidien, je retiendrai votre attention sur des sujets d'actualité qui concernent les retraités. Ils proviennent de mes lectures dans divers magazines au cours des dernières semaines. Les références seront indiquées à la fin de chacun des résumés d'articles, ce qui vous permettra une lecture plus approfondie. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires et à me proposer des sujets d'information pour une prochaine infolettre.

Denise Saulnier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 NOVEMBRE 2022

Près d'une cinquantaine de membres, dont cinq nouveaux retraités, assistaient à l'assemblée générale qui se tenait à la Cabane des aînés. La réunion a débuté sur une triste note avec le rappel de neuf décès parmi nos membres au cours de la dernière année, dont celui très récent de notre chère trésorière Ghislaine Turnbull. La présidente Pierrette Pelletier nous a résumé le rapport des activités de l'année, notamment le grand rassemblement festif de septembre pour souligner le 25^e anniversaire de l'ARRCO. Cette activité fut un succès grâce aux organisateurs François Lahaie et François Pilon. La présidente a également tenu à souligner que toute suggestion d'activités pour les membres sera accueillie avec plaisir. Les petits déjeuners mensuels sont toujours très populaires et appréciés ainsi que les 5 à 7, dont un dernier aura lieu au printemps pour clore les festivités du 25^e. Le tournoi de pétanque annuel aura lieu au courant du mois de juin 2023.

Un sujet qui a retenu l'attention des membres lors de cette rencontre fut celui de la bourse étudiante accordée par l'ARRCO depuis quelques années. Cette bourse était remise par l'entremise de la Fondation du cégep mais en raison de problèmes internes à la Fondation, les représentants de l'ARRCO n'avaient plus leur place au comité d'octroi de cette bourse. Après discussion, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité qu'à compter de 2023, l'ARRCO financera, à la hauteur de 500 \$, une bourse spécifique de persévérance qui sera donnée à une ou un élève de la formation continue. Cette bourse sera remise au nom de l'ARRCO par une ou un de ses membres.

Nous avons accueilli des membres de la Direction du cégep qui sont venus nous entretenir des divers dossiers reliés à leur secteur d'activités. Le Directeur général Steve Brabant ne pouvait être présent mais il a délégué cinq de ses adjoints : Maxime Courchesne, Directeur des infrastructures physiques et technologiques; Daniel Leduc, Directeur de la vie étudiante et du soutien à la communauté; Josée Tassé, Directrice de la Fondation du cégep; Charles Varin, Directeur du Centre de transfert en cyber sécurité, et Yves McNicoll, Directeur des études. Vous pourrez prendre connaissance de l'essentiel de leur propos à la lecture du procès-verbal de cette assemblée.

Après les élections, l'assemblée s'est terminée sur une bonne note puisque c'est plus de 1695\$ qui ont été recueillis par François Lahaie pour un panier de Noël remis à une étudiante monoparentale, en plus de nombreuses denrées non périssables. Et c'est dans le plaisir que nous avons pu participer au joyeux 5 à 7 qui a suivi cette rencontre annuelle.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DANS LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS (RPA)

Résidences pour aînés : préparez-vous, ça coûte cher !

Je reproduis ici l'introduction et une partie de ce dossier très complet et intéressant et écrit par Marie-Eve Shaffer et Tiko Harena.

Le Québec est la province canadienne où les personnes âgées de 75 ans et plus optent en plus grand nombre pour la vie en résidence privée pour aînés (RPA). Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 17 % d'entre elles avaient opté pour ce type d'habitation en 2021, alors qu'ailleurs au Canada, ce pourcentage se situait entre 5 et 10 %. Chartwell, Cogir, Groupe Édifio, Groupe Maurice, Les Résidences Soleil, Sélection Retraite... Chacun de ces groupes de résidences pour personnes âgées a sa personnalité et offre une panoplie de services. Comment choisir le meilleur endroit pour vous? Et à quels aspects faut-il faire attention?

Les résidences privées pour aînés (RPA) ont fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. À *Protégez-Vous*, nous avons voulu savoir comment se passe la vie en résidence. En collaboration avec l'Association des comités de résidents officielle du Québec (ACROQ) et le Réseau FADOQ, nous avons donc sondé plus de 3500 résidents et membres de leur famille.

Quel est le coût de la vie dans une RPA ?

Les résidents sont-ils satisfaits de la qualité des repas et des loisirs ?

Et qu'en est-il de la sécurité et des services ?

Notre grand sondage nous a permis d'établir un palmarès de six chaînes, où figurent notamment les Résidences Soleil (Groupe Savoie) et Le Groupe Maurice. Nous avons aussi évalué les résidences indépendantes dans leur ensemble.

Ce qui irrite le plus les répondants ? Les prix.

En complément, vous trouverez également des conseils pour trouver une résidence qui répondra à vos besoins. Les mots clés pour trouver la bonne RPA: le budget, l'évaluation des besoins, la visite essentielle et la signature du bail.

En vivant dans une RPA, l'aîné a aussi droit à des crédits d'impôt du gouvernement du Québec. En voici deux incontournables :

- **Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés** : Montant accordé aux personnes âgées de 70 ans et plus pour couvrir 36 % (en 2022) des frais admissibles (service de buanderie, préparation de repas, entretien ménager, soins infirmiers et assistance personnelle). Il dépend

des revenus de la personne, si elle est autonome et si elle vit en couple ou non.

- **Crédit d'impôt pour soutien aux aînés** : Somme versée aux aînés de 70 ans et plus selon leurs revenus. En 2023, elle peut atteindre jusqu'à 2 000 \$.

En poursuivant la lecture en ligne, vous aurez accès aux deux premières parties du dossier qui abordent différents aspects de la vie en RPA. Quant au sondage, il aborde les points suivants :

- L'adaptation de la RPA à la pandémie
- La qualité des repas
- Les soins infirmiers et l'administration des médicaments
- L'assistance personnelle
- L'aide domestique
- Les loisirs
- La sécurité
- Les soins ambulatoires
- Les prix
- La propreté des lieux
- La courtoisie et la disponibilité du personnel
- L'écoute, la communication et la transparence de l'administration
- Le processus de renouvellement du bail
- La résidence en général

Référence : PROTÉGEZ-VOUS, janvier 2023. Vous pouvez vous abonner gratuitement en ligne au Bulletin mensuel et l'abonnement numérique annuel est très accessible et peut être annulé en tout temps: www.protegez-vous.ca.

Régime de rentes (RRQ) : des changements qui doivent être bénéfiques pour tout le monde

Voici un extrait de la lettre ouverte de la présidente de la FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman, publiée en décembre 2022.

[...]

Dès le début de 2023, une consultation publique sur le RRQ aura lieu, un exercice effectué aux six ans. Au Réseau FADOQ, nous sommes conscients qu'une réflexion approfondie sur ce régime public est nécessaire. Mais quelques pistes de réflexion contenues dans le document de consultation présenté par le ministre des Finances, Éric Girard, nous préoccupent grandement.

Le ministre songe à hausser l'âge minimal d'admissibilité à la rente de retraite du RRQ de 60 à 62 ans et à augmenter les pénalités pour ceux et celles qui retirent leur rente avant l'âge de 65 ans. Ces deux mesures porteraient préjudice de manière disproportionnée aux personnes qui sont forcées de cesser de travailler avant l'âge de 65 ans, malgré leur bonne volonté, et ce, pour diverses raisons de santé

[...]

Les travailleuses et travailleurs qui doivent prématurément prendre leur retraite essuient déjà une perte de revenu importante malgré leur contribution au RRQ durant toute leur carrière. Ne les pénalisons pas davantage alors qu'il s'agit d'une situation hors de leur contrôle.

Le Réseau FADOQ souhaite de tout cœur que les décisions prises à la suite de la consultation publique soient bénéfiques pour tous. L'objectif doit toujours être d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes retraitées.

D'autres mesures pour réduire la pénurie de main-d'œuvre

Il est toutefois évident que le Régime de rentes du Québec peut jouer un rôle plus important dans la rétention des travailleuses et travailleurs au moment même où le Québec nage en pleine pénurie de main-d'œuvre.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre François Legault a notamment promis de faire en sorte que les cotisations au RRQ soient optionnelles pour tous les salariés âgés de 65 ans et plus. Si le gouvernement du Québec veut regarder du côté du RRQ pour agir face à cette pénurie, il doit concrétiser rapidement cet engagement.

Jumelé à d'autres mesures, ce puissant incitatif financier serait attrayant pour ces travailleuses et travailleurs qui veulent et peuvent encore prolonger leur carrière après l'âge de la retraite. La modification du crédit d'impôt pour prolongation de carrière afin de rendre cette mesure fiscale remboursable et ainsi accessible aux citoyens moins nantis est également souhaitable.

[...]

Le document de réflexion Un régime adapté aux défis du 20^e siècle est disponible en ligne :

<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/publications/nos-programmes/regime-de-rentes-du-quebec/consultation-publique/consultation-publique-2023>

Bonification du crédit d'impôt pour soutien aux aînés

Le Réseau FADOQ salue la bonification du crédit d'impôt remboursable pour soutien aux aînés dès la prochaine déclaration de revenus. Cette mesure aidera grandement les personnes aînées qui y sont admissibles, lesquelles sont durement affectées par la hausse du coût de la vie.

En respectant son engagement de bonifier dès cette année cette mesure fiscale, qui fait passer le montant maximal de 411 \$ à 2 000 \$, le gouvernement du Québec permettra aux personnes aînées qui ressentent le plus les contrecoups de l'inflation de souffler un peu, dans un contexte économique difficile.

[...]

La très grande majorité des régimes de retraite privés, pour ceux qui ont la chance d'en disposer, ne sont aucunement indexés. Bref, pour la plupart des personnes aînées, seuls les régimes publics sont

ajustés en fonction du coût de la vie. Ceci fait en sorte qu'elles sont vulnérables lorsque le coût de la vie augmente de façon draconienne.

Avec la bonification de ce crédit d'impôt, le gouvernement du Québec serait en voie de respecter l'ensemble des mesures annoncées dans le cadre de son bouclier contre l'inflation. Il ne resterait plus que la baisse d'impôt pour la classe moyenne, qui pourrait être envisageable au prochain budget, selon ce que le gouvernement laisse entendre.

Pour plus de détails sur le crédit d'impôt pour soutien aux aînés

<https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-fiscales/details/2022-12-14/bonification-du-credit-dimpot-remboursable-pour-soutien-aux-aines/>

Référence : FADOQ, info@fadoq.ca. L'abonnement à l'infolettre est gratuit.

